



## Déclaration préalable CAPD du 3 mars 2015

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Vous arrivez dans un département sinistré en termes de postes. Nos effectifs par classe sont les plus élevés de France, notre taux d'encadrement est très mauvais, rendant les conditions de travail et d'apprentissage plus que difficiles. La brigade de remplacement est exsangue, les remplacements ne sont plus assurés avec certitude depuis des mois, les stages direction sont parfois compromis, les représentants des personnels sont tout juste remplacés quand ils siègent dans les instances...

En début d'année, le SNUipp-FSU69 a proposé un plan de rattrapage spécifique à notre département qui cumule les difficultés. La rectrice s'est engagée à améliorer significativement le taux d'encadrement du premier degré dans le Rhône sur la base d'un plan triennal.

Nous espérons que vous ferez vôtres ces bonnes intentions pour améliorer les conditions de travail de tous les personnels du premier degré, y compris celles des IEN. Pour autant, les conditions d'exercice dégradées ne doivent pas entacher le professionnalisme de chacun. Pourtant, il apparait aujourd'hui, au vu d'un certain nombre de retours de collègues, que la bienveillance exigée pour nos élèves ne s'applique pas forcément aux enseignants de la part de leur hiérarchie.

Est-il nécessaire de rappeler que l'on travaille mieux dans un climat de confiance réciproque ? Est-il nécessaire de rappeler les effets pervers des nouvelles techniques de management ?

Ce climat de confiance, nous le souhaitons également pour le travail paritaire. Ces derniers temps, nous nous sommes étonnés de certaines décisions départementales, notamment en ce qui concerne le profilage des postes de direction totalement déchargée et les postes de direction en REP+.

D'une part, ce type de recrutement est totalement opaque puisqu'aucun document relatif à ces recrutements ne nous est fourni. D'autre part, il laisse faussement à penser que l'exercice de ces fonctions est complètement différent de celui des directions en ordinaire ou partiellement déchargées.

Nous avons fait la proposition, qui pour nous relevait du compromis, d'un recrutement à partir de commissions puis d'un classement au barème, comme cela se fait pour le recrutement spécifique des DEA. Nous vous renouvelons notre proposition car nous voulons croire que le dialogue social n'est pas un vain mot pour vous.

Nous renouvelons par ailleurs notre demande d'un groupe de travail pour préparer la carte scolaire des postes RASED, UPE2A et de maitres supplémentaires.